



Études et Résultats

N° 652 • août 2008

L'évolution des opinions des Français sur les questions sociales entre 2002 et 2007

La vague 2007 de l'enquête barométrique de la DREES permet d'observer une préoccupation forte et constante des Français sur les questions sociales. Les Français acceptent de mieux en mieux la nécessité des réformes pour combler le déficit de la Sécurité sociale mais sont plus sceptiques quant à leur application.

Le chômage reste leur première préoccupation mais nettement moins cette année (34 % contre 43 % en 2005 et 2006). Les inquiétudes portent de plus en plus sur la pauvreté et les inégalités sociales : 83 % d'entre eux considèrent que depuis cinq ans la pauvreté et l'exclusion ont augmenté (+20 points en six ans) et estiment que toutes les catégories de populations peuvent être concernées.

Sur la question des retraites, les Français intègrent de plus en plus le recul de l'âge de la retraite (24 %, +6 points par rapport à 2000) ou l'allongement de la durée de cotisation (29 %, +4 points par rapport à 2006). Parallèlement ils sont plus critiques que les années précédentes quant au niveau de vie des retraités actuels par rapport à celui de l'ensemble de la population.

Ce pessimisme s'accompagne d'une volonté de conserver les systèmes actuels tant de retraite basée sur la répartition, que de protection sociale (refus d'une mise en concurrence des caisses publiques et des assurances privées).

Marie DAVID, BVA Opinion

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)
Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité
Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative
Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique

AFIN d'étudier les opinions sur les politiques sociales, la DREES réalise chaque année depuis 2000 une enquête auprès d'un échantillon d'environ 4 000 personnes, représentatif des personnes de 18 ans et plus, résidant en France métropolitaine¹.

Au cours de cette période, les opinions se révèlent assez stables, comme si elles relevaient davantage de phénomènes structurels que de changements conjoncturels. Les sept vagues d'enquête permettent toutefois de mettre en exergue quelques évolutions.

Les Français et le système de protection sociale

Un volume des dépenses de protection sociale jugé normal

Cette enquête met en évidence que plus de la moitié des Français interrogés considèrent comme normale la part du revenu national consacrée au financement de la protection sociale (un quart du revenu national, information communiquée lors de l'enquête). Cette proportion est stable depuis cinq ans, même si l'enquête montre un léger accroissement du « trop d'État » en matière de protection sociale. En effet, 16 % des interrogés estiment que la part de ces dépenses est excessive contre 11 % en 2002. Les Français les plus critiques sur ce volume des dépenses sont les indépendants sans salariés (23 % le jugent excessif, +7 points par rapport à l'ensemble) et les artisans, commerçants (+12 points au-dessus de la moyenne nationale). À l'inverse, les chômeurs et les RMistes jugent ce volume insuffisant (+9 points par rapport à l'ensemble pour ces deux populations).

Un attachement toujours fort aux valeurs du système de protection sociale

L'attachement au système de protection sociale fondé sur la répartition reste fort et constant. Une mise en concurrence des caisses publiques et des assurances privées dans le système de protection sociale est aussi perçue comme une mauvaise chose² par 63 % des enquêtés (+7 points en cinq ans). Proportion stable depuis cinq ans, au total 81 % des Français

interrogés estiment que les systèmes d'assurance maladie ou de retraite doivent rester essentiellement publics.

Sur ce sujet, un clivage s'observe entre les artisans, commerçants et salariés du secteur privé plus ouverts à une privatisation du système et les salariés du secteur public, ainsi que les personnes au chômage, beaucoup plus hostiles à une telle idée.

Au total, les Français sont près des trois quarts (73 %) à croire en l'efficacité des pouvoirs publics pour résoudre l'essentiel des problèmes de financement de la protection sociale. Plus généralement, ils sont aussi nombreux à souhaiter conserver la société française en l'état avec la mise en place de quelques réformes (75 %) plutôt que de la changer radicalement (19 %).

Retraite et dépendance

Des Français pessimistes pour leur propre retraite

La tendance observée cette année met en évidence un pessimisme grandissant tant sur le niveau de vie des retraités actuels que sur l'âge prévu de départ à la retraite.

Ainsi en 2007, les Français sont nettement plus nombreux à considérer le niveau de vie des retraités moins bon que celui de l'ensemble de la population (42 % contre moins d'un tiers depuis 2004), [graphique 1].

Ce pessimisme se traduit concrètement par le sentiment que leur niveau de vie, une fois à la retraite, sera moins bon que l'ensemble de la population (proportion stable dans le temps) : 62 % des Français l'envisagent ainsi. Les plus jeunes (moins de 30 ans) sont plus pessimistes que leurs aînés tant vis-à-vis du niveau de vie des retraités en général (48 % contre 42 % pour l'ensemble de la population) que de leur futur niveau de vie de retraité (66 % contre 60 %).

Par ailleurs, les Français déclarent souhaiter prendre leur retraite plus tard qu'il y a six ans : l'âge moyen est ainsi passé de 56 ans en 2000 à 59 ans en 2007. Près de la moitié (46 %) des Français (hors retraités) estiment aujourd'hui qu'ils ne pourront prendre leur retraite qu'à partir de 65 ans alors qu'ils n'étaient que 39 % à être de cet avis en 2005.

-1. Des précisions sur l'enquête barométrique réalisée par BVA sont détaillées dans l'encadré 1 de « L'évolution des opinions de Français en matière de santé et d'assurance maladie entre 2000 et 2007 », *Études et Résultats*, DREES, n° 651, août.

2. L'item complet est « serait plutôt une mauvaise chose car cela créerait un système de protection sociale à deux vitesses ».

De moins en moins de réticence à l'engagement de réformes

Face à ce pessimisme, 57% des Français se montrent plus attachés encore à l'idée de «garder le système actuel fondé sur la répartition en le réformant» (+7 points depuis l'an dernier, alors que la proportion était stable depuis 2002). De même, la part des personnes acceptant l'idée «d'un complément d'assurance ou d'épargne individuelle» est en recul : 39%, -7 points par rapport à 2006. Les Français les plus favorables à l'idée d'un «complément d'assurance ou d'épargne individuelle» sont les plus jeunes (moins de 35 ans : 50%) mais aussi les employés (46%), les ouvriers (45%) et les salariés du secteur privé (40%).

Parallèlement, ils se montrent moins réticents face aux solutions envisagées pour préserver le système par répartition : la part de ceux qui rejettent toutes les solutions proposées dans le questionnaire diminue, de 30% en 2006 à 26% en 2007. Ils n'ont jamais été aussi nombreux à opter pour l'allongement de la durée de cotisation (29%, +4 points par rapport à 2006, +5 points par rapport

à 2000) et le recul de l'âge de la retraite (24%, +6 points par rapport à 2000). En revanche, comme les années précédentes et de manière encore plus marquée, les Français optent moins pour les solutions faisant référence aux aspects financiers : augmentation éventuelle des cotisations des salariés (18%, -6 points par rapport à 2004), diminution possible des pensions versées aux retraités (3%, -3 points par rapport à 2000). Cependant, précisons que l'ensemble de ces scores reste minoritaire et qu'aucune des solutions proposées ne fait l'unanimité, montrant une préférence exprimée par défaut plutôt que par choix de la part des Français.

Une aide aux personnes âgées dépendantes incombant à l'État

Comme les années précédentes, les Français sont toujours plus nombreux à convenir que la prise en charge des personnes âgées dépendantes incombe à l'État (48%, +3 points depuis l'an dernier et +9 points par rapport à 2000) avant même les familles des personnes concernées (19%), les caisses de retraite (10%) ou les collectivités locales (10%).

Si les plus âgés sont d'accord avec cette idée (52% des 50-64 ans), les moins de 35 ans estiment que ce rôle incombe plutôt aux familles des personnes concernées (21%) ou aux associations (4%).

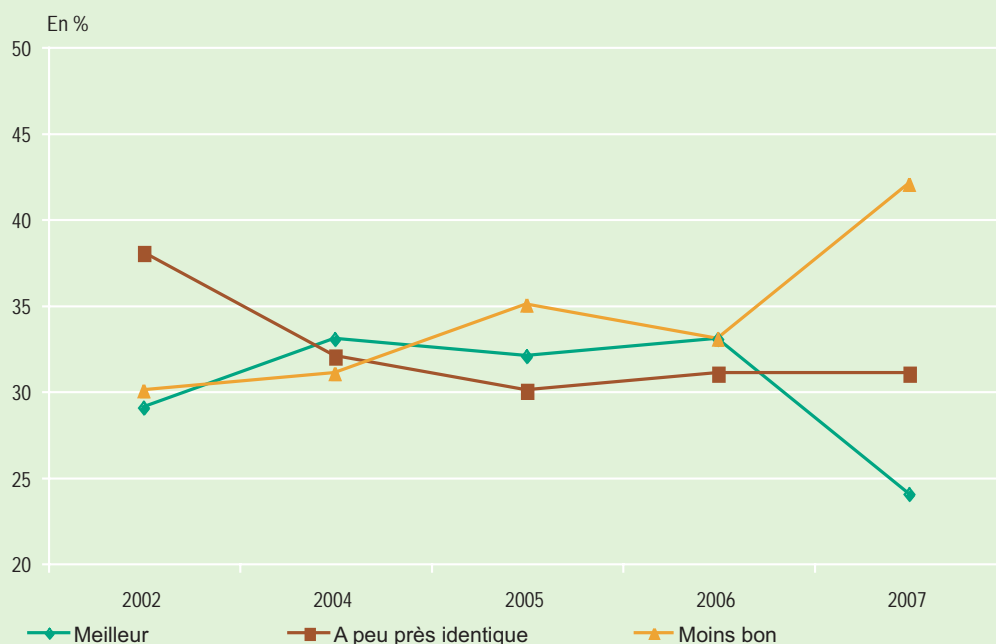
Par ailleurs, les Français souhaitent majoritairement voir attribuer les aides aux personnes âgées en priorité à celles disposant de faibles revenus (76%) et non pas les voir attribuer sans conditions de ressources (22%). En revanche, les personnes directement concernées par la dépendance via une personne de leur entourage se montrent, quant à elles, plus particulièrement attachées au caractère universel de l'aide (+4 points).

Des opinions partagées sur la couverture du risque de dépendance

Sur la question de l'obligation d'une cotisation spécifique pour les personnes dépendantes, l'opinion est très partagée. Un peu moins de la moitié expriment leur accord sur l'idée d'une cotisation volontaire pour une protection en cas de dépendance (47% comme en 2006), tandis que l'autre moitié opte pour une coti-

GRAPHIQUE 1

Évaluation du niveau de vie moyen des retraités par rapport à l'ensemble de la population



Sources • Enquêtes barométriques de la DREES, 2002-2007.

sation obligatoire, dont la plupart souhaitent l'obligation pour tous (31 %) et une minorité l'obligation à partir d'un certain âge (19 %). L'idée d'une cotisation obligatoire pour tous est davantage partagée par les personnes les plus concernées et celles ayant les moyens de payer : les personnes de 50 ans et plus (37 %) ou celles percevant de hauts revenus (36 %).

Parallèlement, si 63 % des Français se montrent toujours disposés à épargner en vue d'une situation de dépendance les concernant, cette proportion est en recul constant depuis 2002 (-2 points depuis 2006, et -7 points depuis 2002). Les cadres et les personnes à haut revenu (respectivement 69 % et 70 %) sont les plus favorables à cette épargne de même que les interviewés ayant dans leur entourage une personne dépendante (68 %).

Société et handicap

Des personnes handicapées mieux intégrées

La loi handicap de 2005 semble avoir été bien identifiée. Ainsi, cette année encore, les Français considè-

rent que la société fait de plus en plus d'efforts pour intégrer les personnes handicapées (61 %, +7 points par rapport à 2006, +13 points par rapport à 2004) [graphique 2]. Si l'idée ne fait pas l'unanimité, elle est en augmentation continue depuis 2004 et la part des personnes tout à fait d'accord avec cette idée est elle-même en hausse de 4 points par rapport à l'an dernier pour atteindre les 14 % cette année.

Selon les Français, c'est d'ailleurs et avant tout à l'État que doit revenir la prise en charge des personnes handicapées (62 %) plutôt qu'aux collectivités locales (10 %), aux caisses d'assurance maladie (9 %), aux familles des personnes concernées (9 %) ou aux associations (5 %).

Enfin, l'accès à tous les lieux publics et aux équipements collectifs pour les personnes handicapées est demandé par 82 % des Français (et plus particulièrement par ceux ayant une personne handicapée dans leur famille, 88 %), alors que 17 % d'entre eux estiment qu'une telle mesure n'est pas possible car elle coûterait

trop cher à la collectivité (+5 points par rapport à 2006).

Des opinions partagées sur l'accès à l'emploi quel que soit le niveau de handicap

La question des efforts à fournir pour l'accès à l'emploi des personnes handicapées en fonction du degré de handicap continue de partager l'opinion : 57 % des Français estiment qu'il faut aider les personnes handicapées à travailler quel que soit leur niveau de handicap, contre 41 % qui considèrent qu'au-delà d'un certain niveau il ne faut pas chercher à les faire travailler. Cette opinion est stable dans le temps.

Pour y parvenir, les Français préfèrent une obligation à l'embauche plutôt qu'une incitation financière, comme c'est le cas actuellement. Ainsi, quasiment la moitié des Français (47 %, -4 points par rapport à 2006) considèrent que la première mesure permettant d'améliorer l'accès à l'emploi des personnes handicapées, consiste à fixer une proportion minimum de travailleurs handicapés aux entreprises.

Plus minoritaire, les autres mesures consistent pour 29 % des Français à inciter financièrement les entreprises (-2 points par rapport à 2006 et -5 points par rapport à 2004) et pour 23 % (-2 points par rapport à 2006) à développer des lieux de travail qui soient exclusivement réservés aux handicapés.

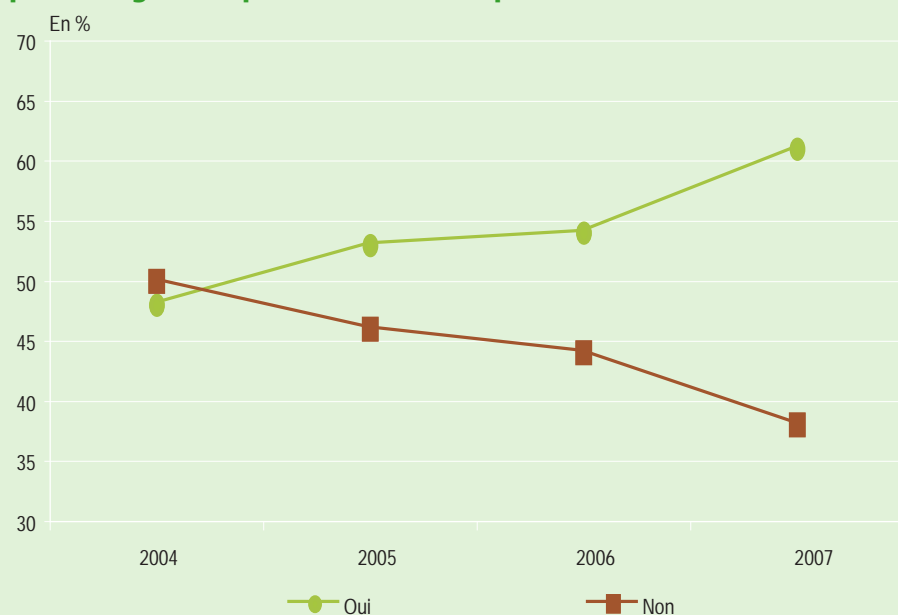
Une approbation du montant de l'AAH par rapport à celui du RMI

Cette année encore, quasiment tous les Français interrogés trouvent qu'il est normal que l'allocation aux adultes handicapés soit plus élevée que le RMI (93 %) : parmi eux, 60 % cautionnent cette idée uniquement pour les personnes ne pouvant pas travailler et 33 % n'émettent aucune réserve.

69 % des Français (+8 points par rapport à 2004) estiment que l'aide financière destinée à compenser les surcoûts du handicap doit être accordée uniquement aux personnes disposant de faibles revenus et 33 % (-4 points par rapport à 2004) à tous sans considération du revenu.

GRAPHIQUE 2

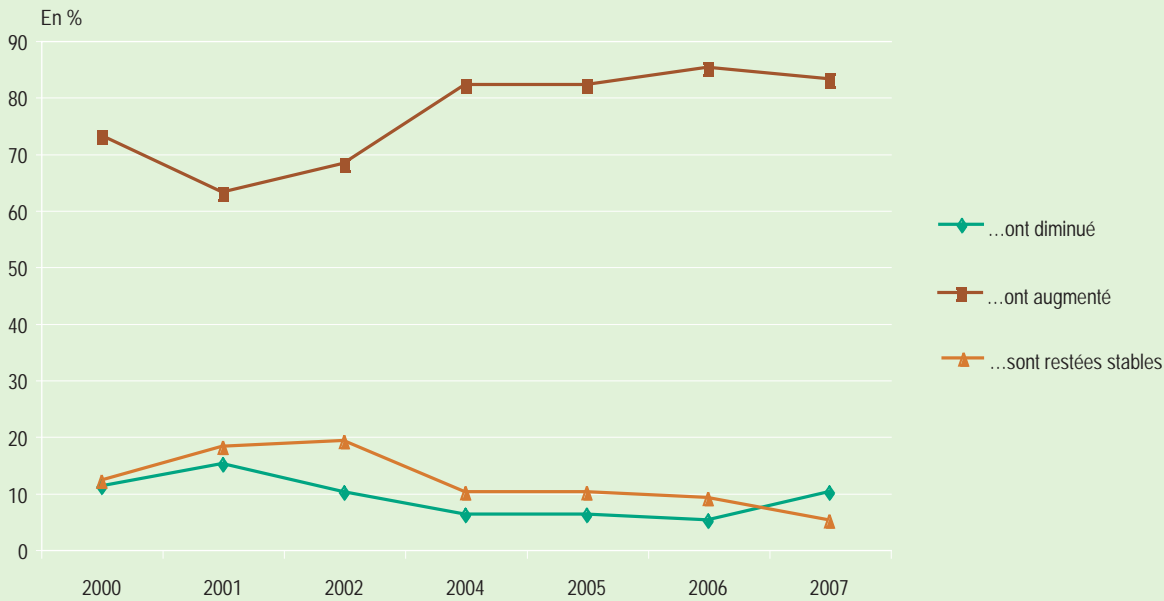
À votre avis, la société actuelle fait-elle des efforts pour intégrer les personnes handicapées ?



Sources • Enquêtes barométriques de la DREES, 2002-2007.

GRAPHIQUE 3

La pauvreté et l'exclusion depuis cinq ans...



Sources • Enquêtes barométriques de la DREES, 2002-2007.

Cette opinion s'apparente à celle des Français sur l'aide visant à compenser les surcoûts liés à la dépendance des personnes âgées : ils considèrent en effet à 77 % que cette dernière doit être accordée uniquement aux personnes disposant de faibles revenus.

Pauvreté et exclusion

Un profond pessimisme en matière de pauvreté

De manière constante aux cours des années, la majorité des Français (63 %) considèrent que la pauvreté et l'exclusion peuvent concerner n'importe qui. Du fait de la conjoncture économique, ils sont plus nombreux à penser que la pauvreté et l'exclusion ont augmenté en France au cours des cinq dernières années : 83 % partagent cette opinion, contre seulement 63 % en 2001 (graphique 3).

Les trois quarts des interviewés estiment en outre que la pauvreté va même plutôt s'accroître à l'avenir, un score en augmentation continue depuis 2001 et particulièrement élevé depuis trois ans.

Être pauvre ou exclu aujourd'hui c'est avant tout ne pas pouvoir satisfaire aux besoins de première nécessité : ne pas manger à sa faim (81 % de citations) et ne pas avoir

de logement (77 % de citations). Notons sur ce dernier point une inquiétude grandissante sur l'accès au logement, qui reste en seconde position au « palmarès » des représentations liées à la pauvreté mais gagne du terrain depuis quelques années. Comme l'an dernier, l'absence de soin est ensuite le symbole le plus cité (54 %) loin devant ce qui relève plus directement du niveau de ressources, notamment le fait d'élever seul ses enfants avec de faibles ressources (25 %) ou le chômage de longue durée (18 %).

Les principales causes de pauvreté avancées par les Français sont liées à la situation économique générale et au manque de qualification : les licenciements (83 %), le surendettement (80 %) et le manque de qualification (65 %). Les causes conjoncturelles expliquant la pauvreté et l'exclusion sont moins citées cette année que les années précédentes : les licenciements des entreprises (-4 points depuis 2005), le fait qu'il n'y a plus assez de travail pour tout le monde (56 %, -5 points depuis 2006).

En revanche, le manque de volonté à travailler gagne 2 points par rapport à 2006 (47 %). Ces tendances devront être analysées à plus long terme pour confirmer ou infirmer ces évolutions.

Une exposition au risque de pauvreté communément partagée

Preuve de la crainte des Français sur la pauvreté et l'exclusion, seulement un tiers des personnes interrogées estiment qu'il existe des populations plus fragiles et donc plus exposées aux risques de pauvreté. Sur ce point, les Français n'ont pas une idée très claire des catégories de populations davantage exposées à la pauvreté. Aujourd'hui en France, la pauvreté touche davantage les familles monoparentales et les jeunes de moins de 30 ans. Or, très peu de Français citent les familles monoparentales dans le cadre de l'enquête ; 31 % déclarent que les risques de pauvreté concernent surtout les moins de 35 ans et cette année, la part des répondants estimant que les plus exposés sont les plus de 35 ans est même en augmentation (32 % contre 26 % en 2006).

Un RMI toujours légitimé mais une exigence plus forte de contreparties

L'existence même du RMI n'est pas remise en cause (86 % des interviewés estiment qu'il doit exister, opinion stable depuis 2001) mais de plus en plus de Français considèrent

que son attribution doit être soumise à des contreparties (86 %, une tendance à la hausse depuis 2000) [graphique 4]. Pour la majorité des Français il doit être attribué jusqu'à ce que la personne retrouve des revenus suffisants (76 %, proportion stable depuis 2001).

Les Français sont très clairs sur les contreparties attendues en échange du RMI : les bénéficiaires doivent rechercher un emploi (96 %), accepter d'effectuer un stage de formation (94 %) et faire des efforts pour s'insérer socialement (93 %). Ils devraient en outre participer à une tâche d'intérêt général (83 %) et dans une moindre mesure, accepter les emplois qui leur sont proposés (79 %). L'ensemble de ces scores est stable depuis le début des enquêtes.

Sur ces aspects, les allocataires du RMI, mais aussi les jeunes sont certes eux aussi majoritairement favorables à l'application de contreparties pour bénéficier du RMI mais de manière moins marquée que l'ensemble de la population : 29 % des bénéficiaires du RMI estiment que celui-ci ne doit pas être soumis à des contreparties, contre 12 % des Français.

Famille et politique familiale

Si les attentes dans le domaine de la politique familiale portent essentiellement sur le logement des familles et la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, la question du logement est devenue prioritaire depuis deux ans.

Des aides à orienter sur le logement

L'enquête met en évidence que les inégalités de revenus et de logement inquiètent les Français et ceci plus fortement encore que les années précédentes (graphique 5). En matière de politique familiale, la priorité pour les interviewés est devenue, depuis deux ans, l'amélioration des conditions de logement des familles, pour 35 % (+15 points depuis 2001). Avant 2006, la priorité portait sur le fait de concilier vie familiale et vie professionnelle (31 %, au même niveau qu'en 2000). La prégnance de cette opinion peut être rapprochée du fait qu'en 2007 les questions du pouvoir d'achat et du

logement auront été au cœur des débats et de l'actualité.

Les Français les plus en attente en matière de logement sont bien évidemment les plus exposés aux problèmes d'accès au logement : les plus jeunes (42 % des moins de 35 ans), les personnes ayant de bas revenus (41 %), les moins diplômés (38 %), les personnes à la recherche d'un emploi (48 %), les bénéficiaires du RMI (46 %) mais aussi les locataires (41 %) ou ceux habitant en région parisienne (48 %).

Les familles à aider en priorité sont avant tout celles ayant des revenus modestes (47 %), puis en seconde position les familles monoparentales (21 %) et en troisième position les familles nombreuses (10 %). Si cette hiérarchie demeure, les perceptions se modifient sur le long terme : les familles aux revenus les plus modestes restent, aux yeux des Français, celles à aider en priorité mais sont de moins en moins citées, au profit des familles monoparentales, passées de 12 % à 21 % de citations entre 2002 et 2007.

L'attribution des logements sociaux doit se faire selon le même raisonnement et donc concerner prioritairement les familles avec enfants aux revenus modestes (43 %), puis celles en grandes difficultés (34 %) et enfin l'ensemble des classes moyennes (22 %).

Dans le domaine du logement, les Français sont attachés à la notion de mixité sociale car ils privilégient l'option de surloyers (54 %) à celle du déménagement du locataire (39 %) en cas d'augmentation des revenus du locataire. À l'inverse, les bénéficiaires du RMI, des allocations chômage ou les personnes ayant des revenus inférieurs à 1 150 euros par mois sont beaucoup plus nombreux à souhaiter que les locataires déménagent en cas d'augmentation de leurs revenus, permettant ainsi à des personnes de leur profil d'y accéder (50 % des bénéficiaires du RMI, +11 points par rapport à l'ensemble des interviewés, 46 % des bénéficiaires des allocations chômage, +7 points et 46 % des personnes ayant des revenus inférieurs à 1 150 euros, +7 points).

L'insertion professionnelle des jeunes toujours prioritaire

Depuis 2004, la moitié des Français se préoccupe prioritairement de l'insertion professionnelle des jeunes au détriment de tout autre type d'action à mener en leur faveur : ainsi, 50 % des Français jugent fondamental de renforcer les dispositifs d'insertion et de formation des jeunes sans emploi et sans qualification. Loin derrière se trouvent les mesures visant à renforcer les aides au logement (20 %) et à prolonger des allocations familiales au-delà de 20 ans (13 %). Ces tendances sont relativement stables depuis 2004.

Le souhait d'un mode de garde adapté et d'un aménagement du temps de travail

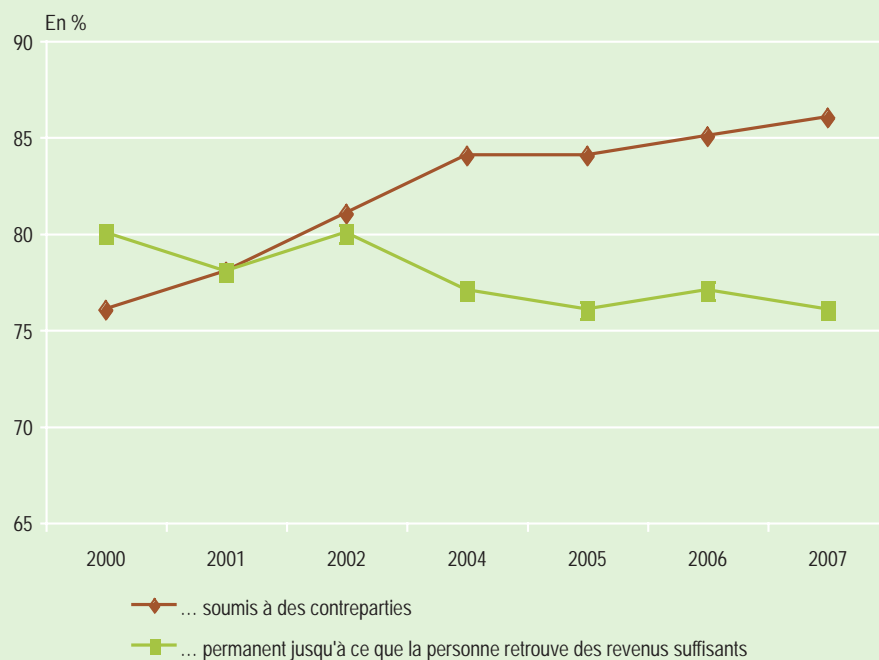
De manière stable depuis 2004, la crèche est perçue comme le meilleur mode de garde pour des enfants en bas âge en dehors des parents (44 %). En revanche, pour la première fois lors de cette enquête, la garde par une assistante maternelle à son domicile est privilégiée (22 %) par rapport à la garde des grands-parents (21 %). Les résultats de la prochaine vague confirmeront ou infirmeront cette tendance.

Comme l'an dernier, presque la moitié des Français (46 %, même niveau qu'en 2006) estiment que, pour les enfants en bas âge, il est primordial de développer conjointement les services d'accueil des enfants et d'aménager le temps de travail des parents, puis 31 % d'entre eux considèrent que la meilleure action est de favoriser l'arrêt d'activité de l'un des deux parents pendant la période où les enfants sont en bas âge (-3 points depuis l'an dernier) et enfin, 22 % disent qu'il faut améliorer le nombre et la qualité des services d'accueil des enfants hors domicile (+3 points en un an).

L'évolution des mentalités en ce qui concerne la prise en compte croissante du rôle du père dans l'éducation des enfants s'observe de nouveau cette année. En effet, les Français sont de plus en plus nombreux à demander à ce que les hommes puissent bénéficier d'aménagement du temps de travail au même titre que les femmes (58 %, +4 points depuis l'an dernier et +10 points depuis mai 2000 ; gra-

GRAPHIQUE 4

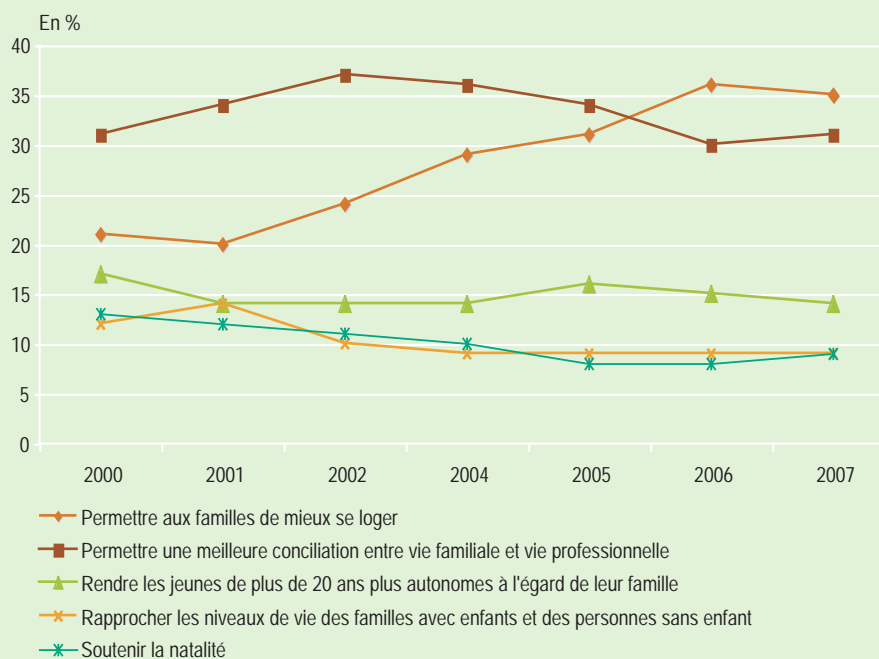
Selon vous, le RMI doit-il être ...



Sources • Enquêtes barométriques de la DREES, 2002-2007.

GRAPHIQUE 5

Selon vous, quel devrait être l'objectif prioritaire de la politique familiale?



Sources • Enquêtes barométriques de la DREES, 2002-2007.

phique 6). Cependant, les opinions ne varient que légèrement en fonction du sexe de l'interviewé mais varient surtout en fonction de l'âge (tableau 1). Ainsi, les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes à penser que l'aménagement du temps de travail doit être réservé aux femmes (43 % des hommes contre 40 % des femmes). Mais cette opinion est

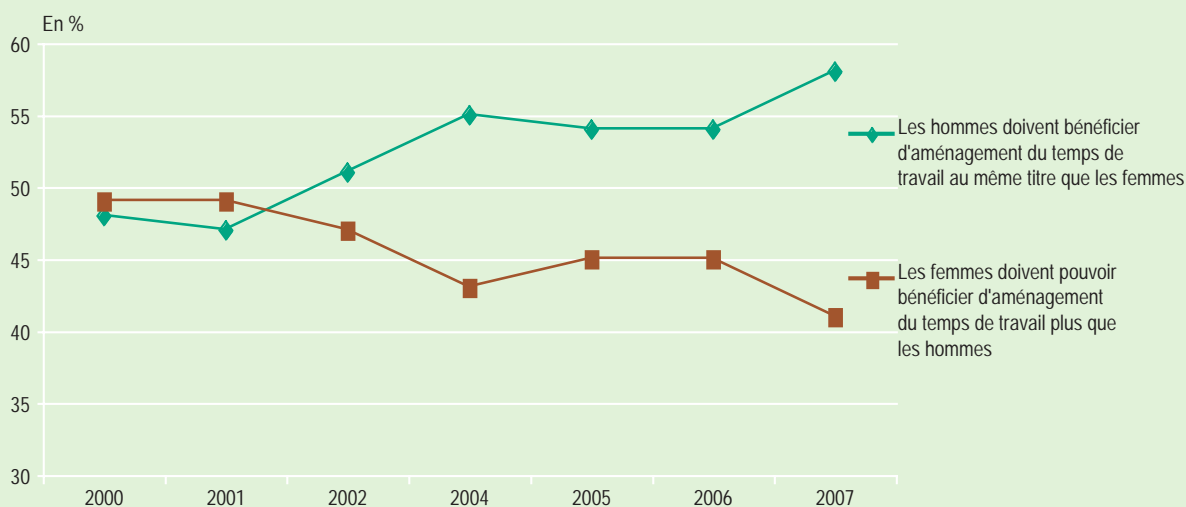
encore plus exprimée par les plus âgés (58 % des 65 ans et plus) alors que les moins de 35 ans se positionnent au contraire en faveur d'une équité des droits entre hommes et femmes (66%).

La durée du congé maternité (durée de 16 semaines pour le premier et le deuxième enfant, 26 semaines à partir du troisième) divise elle aussi les

Français. La majorité des personnes interrogées considère cette durée suffisante (54 %, opinion stable dans le temps). Cependant, 39 % des Français la jugent trop courte. Parmi ces Français, sont surreprésentés les premiers concernés par ce sujet, à savoir les femmes (44 %), les moins de 35 ans (50 %) et surtout les parents d'enfants de moins de 3 ans (62%).

■ GRAPHIQUE 6

La position concernant l'accès au temps partiel selon le sexe



Sources • Enquêtes barométriques de la DREES, 2002-2007.

■ TABLEAU 1

La position concernant l'accès au temps partiel selon le sexe et l'âge

En %

	Ensemble 2007	Hommes	Femmes	Moins de 35 ans	35 ans et plus	65 ans et plus
Les hommes doivent bénéficier d'aménagement du temps de travail au même titre que les femmes	58	56	59	66	54	40
Les femmes doivent pouvoir bénéficier d'aménagement du temps de travail plus que les hommes	41	43	40	33	45	58
Ne sait pas	1	1	1	1	1	2
	100	100	100	100	100	100

Sources • Enquêtes barométriques de la DREES, 2002-2007.